

Ain Saadé, le 25 juillet 2022

Chers parents,

Veuillez noter ci-dessous les informations concernant la vente de l'uniforme scolaire pour l'année 2022-2023 :

- L'uniforme scolaire est obligatoire pour tous les élèves de la Petite Section à la Terminale.
- Il se vend, pour toutes les classes, au 3^e étage du Pavillon Central.
- Dates de vente :
 - Du 1^{er} Août au 2 septembre : de 9h00 à 14h00 avec possibilité d'essayer la tenue et de vérifier la taille.
 - Du 5 au 23 septembre : de 8h00 à 14h00. Durant cette période, l'essayage ne sera pas autorisé.

Note : *Durant la récréation, les élèves auront la priorité par rapport aux parents.*

La Direction

